

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS - ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL DE LA  
COMMISSION PARITAIRE D'ÉTABLISSEMENT (CPE) DE L'UCA**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L.953-6 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°99-272 du 6 avril 1999 relatif aux commissions paritaires d'établissement des établissements publics d'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 avril 1999 modifié fixant les modalités de vote par correspondance en vue de l'élection des représentants du personnel aux commissions paritaires d'établissement ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté n°EPE UCA-2021-510 portant convocation du corps électoral et organisation des élections des représentants du personnel de la commission paritaire d'établissement de l'UCA ;

Vu l'arrêté n°EPE UCA-2021-561 portant publication des listes électorales pour les élections des représentants du personnel de la commission paritaire d'établissement de l'UCA ;

Vu l'arrêté n°EPE UCA-2021-581 portant recevabilité des candidatures pour les élections des représentants du personnel de la commission paritaire d'établissement de l'UCA ;

Vu l'arrêté n°EPE UCA-2021-625 portant composition du bureau de vote pour les élections des représentants du personnel de la commission paritaire d'établissement de l'UCA ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu les procès-verbaux de dépouillement du 25 novembre 2021 ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 1 – Catégorie A de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Bertrand DOUSTEYSSIER, SNPTES	Frédéric AMREIN, SNPTES
Dominique BESSE, SNPTES	Christelle BLAVIGNAC, SNPTES

**Article 2 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 1 – Catégorie B de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Jean-Philippe DESIRONT, SNPTES	Pierre FERNAND, SNPTES
Martine LECLUSE-MEYER, SNPTES	Myriam MOISSAING, SNPTES

**Article 3 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 1 – Catégorie C de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Stéphanie BRAVARD, SNPTES	Jérémie VERGNOL
Elsa BARBOSA, SNPTES	Karine SIMON, SNPTES
Valérie LASHERMES, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU	Dominique SABATER, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU

**Article 4 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 2 – Catégorie A de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Brigitte LALOGÉ, A et I UNSA	Maléna DUMOUTIER, A et I UNSA
Alain MONCELET, A et I UNSA	Catherine GROLEAU, A et I UNSA

**Article 5 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 2 – Catégorie B de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Sandrine PEREIRA, SNPTES	Magalie LONGÉ, SNPTES
Jacqueline CARANDANTE, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU	Stéphane BRAMANT, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU

**Article 6 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 2 – Catégorie C de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Florence BAGHDOUD, SNPTES	Cécile SERGERE, SNPTES
Sophie PERRIN, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU	Vincent MICHEL, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU

**Article 7 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 3 – Catégorie A de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Laura LE COZ, SNPTES	Gaël BOURDET, SNPTES
Orianne VYE, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU	Éric PANTHOU, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU

**Article 8 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 3 – Catégorie B de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Isabelle SIMON-MARTIN, SNPTES	Sandrine DELECROIX, SNPTES
Manuela DE CARVALHO, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU	Kaira OUNOUGH, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU

**Article 9 :**

Sont déclarés élus au titre du Groupe 3 – Catégorie C de la commission paritaire d'établissement (CPE) de l'UCA :

Titulaires	Suppléants
Valérie JACQUET, SNPTES	Patricia ALLANCHE, SNPTES
Guillaume MORGES, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU	Nathalie ROBERT-PANTHOU, FNEC - FP FO / SNASUB - FSU

**Article 10 :**

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux de l'UCA, de même que sur la page du site intranet dédiée aux élections.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 25/11/2021

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

26 NOV. 2021

- Publié le

26 NOV. 2021

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.